

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES DU SUD-EST

Rendre le plaisir de la lecture aux personnes empêchées de lire...

1- C'est GRATUIT !

Les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix **prêtent gratuitement des audiolivres et des audiorevues** à toutes les personnes dans l'incapacité de lire normalement en raison d'un handicap physique ou psychique :

- déficience visuelle (même légère) ;
- handicap moteur (paralysie, arthrose...)
- tremblement (Parkinson, tremblement essentiel...)
- ataxie, dystonie ;
- dyslexie, dyspraxie...
- troubles cognitifs

2- Il n'est pas nécessaire de se déplacer

Les bénéficiaires, les audiolecteurs, peuvent s'inscrire par téléphone dans une des 9 Bibliothèques Sonores de notre District (voir plus bas).

Les audiolivres et audiorevues sont disponibles :

- sur CD au format MP3, envoyés gratuitement par la poste en franchise postale ;
- en fichiers MP3 copiés sur supports numériques (clés USB, cartes-mémoire SD, baladeur MP3...)
- en téléchargement sur le Serveur Internet de l'association : 37.59.6.71/advserveur

On peut donc en bénéficier très facilement n'importe où que l'on se trouve !

3- Un choix immense d'enregistrements en voix humaine

Les audiolivres et audiorevues sont **lus à haute voix, interprétés et enregistrés par les Donneurs de Voix bénévoles de l'association.**

Les Bibliothèques Sonores du Sud-Est disposent de plus de 18 000 titres enregistrés, dans tous les genres littéraires, et près de 1 200 titres de littérature scolaire.

32 titres de revues mensuelles et hebdomadaires sont enregistrés à chaque parution.

Au niveau national, les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix offrent plus de 100 000 titres enregistrés.

Une des plus belles œuvres du lionisme

Les Bibliothèques Sonores ont été créées par le LIONS Club de Lille en 1972.

Ce sont toutes des établissements d'une seule association nationale, l'Association des Donneurs de Voix, reconnue d'utilité publique depuis 1977.

Au fil du temps, 114 Bibliothèques Sonores se sont créées à travers la France, la dernière en 2018 à Saint-Brieuc. La plupart ont été créées par des Clubs LIONS et sont animées par des LIONS. Certaines ont aussi malheureusement disparu, faute de trouver les bénévoles capables de les animer.

Plus de 2 000 bénévoles (1 007 Donneurs de Voix et 1 035 Donneurs de Temps en 2017) assurent le fonctionnement des Bibliothèques Sonores.

La littérature scolaire en audiolecture

Pour les jeunes « DYS » (dyslexiques, dyspraxiques...), des ouvrages de littérature scolaire sont enregistrés en fonction des demandes des professeurs de français des collèges et lycées, ainsi que des instituteurs du primaire. Des conventions sont signées entre les Bibliothèques Sonores, les Directions départementales de l'Éducation nationale, les académies et les établissements d'enseignement.

L'audiolecture, accompagnée d'une lecture visuelle dans le livre papier, permet à la plupart de ces jeunes de corriger en grande partie leur handicap et de faire des progrès spectaculaires !

Les Bibliothèques Sonores ont besoin des LIONS !

Les Bibliothèques Sonores ne vivent que de bénévolat, de subventions et de dons.

Il est donc très important que tous les Clubs contribuent à leur financement.

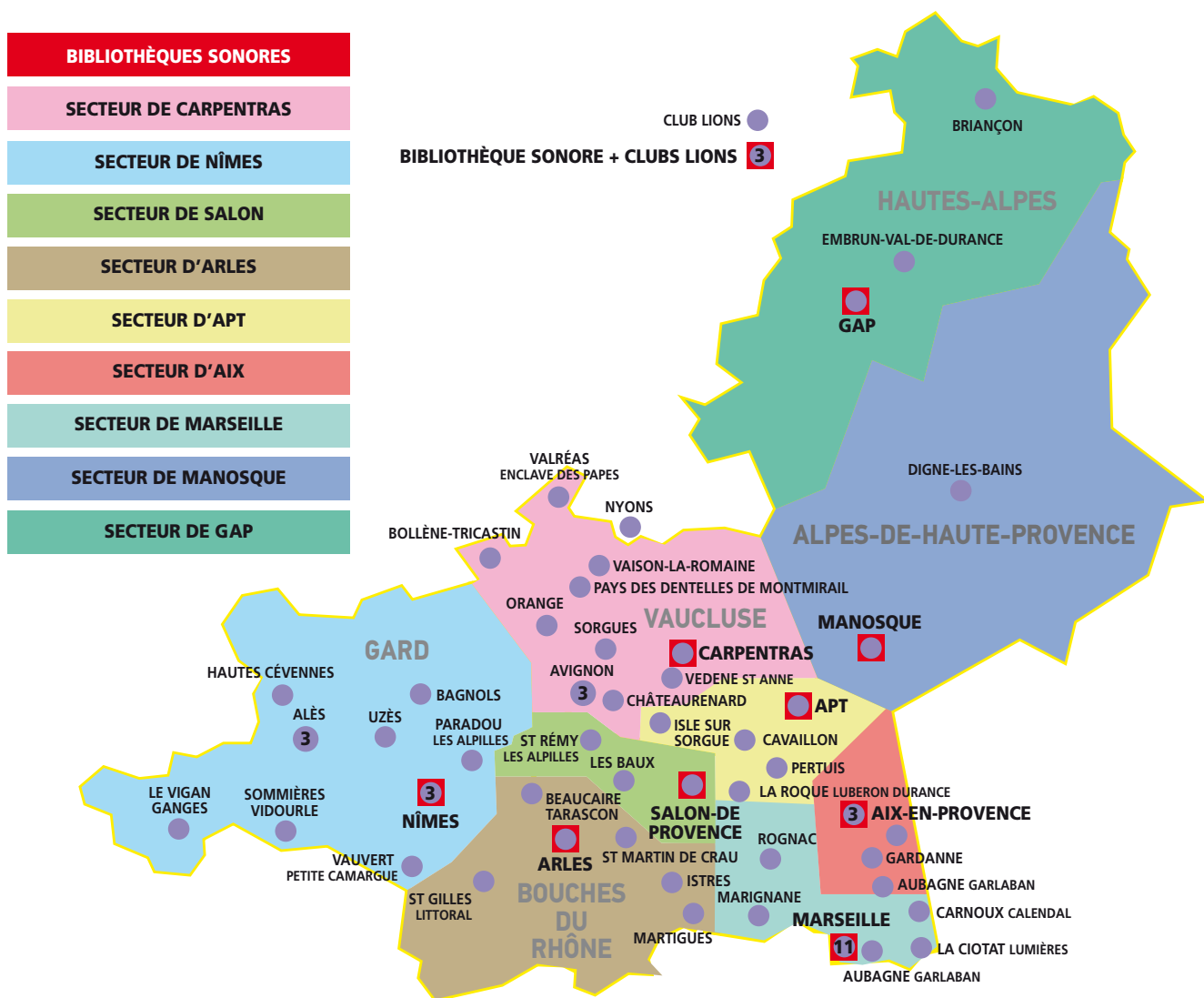
Mais il est plus important encore que chaque LIONS, dans son entourage, soit attentif aux personnes privées de lecture et leurs fasse connaître les Bibliothèques Sonores.

Aujourd'hui, seulement 0,4 % des bénéficiaires potentiels connaissent leur existence !

Pour nos audiolecteurs, retrouver le plaisir de la lecture et l'évasion qu'elle apporte, c'est reprendre goût à la vie !

Quelle Bibliothèque Sonore soutenir ?

La carte ci-dessous suggère, pour chacune des 9 Bibliothèques Sonores de notre district, une répartition par secteur des Clubs appartenant à la zone de chalandise de chaque Bibliothèque.



Bien entendu, il ne s'agit que de suggestion, chaque Club peut choisir librement de supporter la - ou les - Bibliothèques Sonores de son choix !
L'important c'est que chaque Club soutienne au moins une Bibliothèque Sonore, soit financièrement, soit en offrant des bénévoles.

Les Bibliothèques Sonores du Sud-Est

• BS du Pays d'Aix

Présidente : Patricia RACAUD

155, boulevard des Camus - 13540 PUYRICARD

Tél. 04.42.63.06.65

Courriel : 13A@advbs.fr

Permanences : Mardi de 14 h à 17 h et mercredi de 9 h à 12 h

• BS du Pays d'Apt

Présidente : Idelette CHABRE

Maison des Associations - Rue Cély 84400 APT

Tél. 04.90.74.29.02

Courriel : 84A@advbs.fr

Permanence : Jeudi 14 h à 16 h 30

Web : www.bibliotheque-sonore-apt.org

• BS du Pays d'Arles

Président : Bernard BENKEMOUN (*Délégué régional adjoint*)

Résidence SOLEÏADO 15, Rue de Verviers - Bât. G 13200 ARLES

Tél. 04.90.96.65.00

Courriel : 13B@advbs.fr

Permanences : Mardi 9 h 30 à 12 h + Jeudi 14 h à 18 h

Web : www.bibson-paysdarles.com

• BS de Carpentras

Président : André MAURIN

114, Rue Sadolet 84200 CARPENTRAS

Tél. 04.90.60.37.60

Courriel : 84C@advbs.fr

Permanence : Mardi de 14 h à 17 h

• BS des Hautes-Alpes

Président : Serge MEYER

Bibliothèque Municipale, Boulevard Georges Pompidou 05000 GAP

Tél. 04.92.53.67.52

Courriel : 05G@advbs.fr

Permanence : Mardi de 14 h à 17 h

• BS des Alpes de Haute-Provence

Président : Jacques THOMAS (*Délégué régional*)

14, rue du Bon Repos 04100 MANOSQUE

Tél. 04 92 87 85 32

Courriel : 04M@advbs.fr

Permanence : Mardi de 14 h à 17 h

Web : www.bibliotheque-sonore-04.org

- **BS de Marseille**

Présidente : Élisabeth MATTÉI

71 rue Sylvabelle 13006 MARSEILLE

Tél. 04.91.81.57.20

Courriel : 13M@advbs.fr

Permanence : Jeudi de 14 h à 17 h

Web : www.bibliotheque-sonore-marseille.com

- **BS du Gard**

Président : Patrick ROUX

41 Bis, Rue Vincent Faïta 30000 NÎMES

Tél. 04.66.67.36.60

Courriel : 30G@advbs.fr

Permanence : Mercredi 15 h à 17 h

- **BS de Salon-de-Provence**

Président : Henrick PIASECKI

Maison de la Vie Associative 55, Rue A.M. Ampère 13300 SALON-DE-PROVENCE

Tél. 04 42 56 44 28

Courriel : 13S@advbs.fr

Permanences : Lundi & Jeudi 15 h à 17 h